





Formation théorique





et sensibilisation

0 0

Formation pratique hors circulation



Démarches administratives



Formation pratique en circulation



Attestation de réussite sans examen



DOCUMENTS À FOURNIR

- Plaquette e-photo agréée ANTS : comprend 1 numéro e-photo + 4 photos d'identité +1 signature numérisée
- Photocopie recto/verso de la pièce d'identité
- Photocopie recto/verso de la piece d'identité du représentant légal ET de l'hébergeant
- Attestation d'hébergement
- Justificatif de domicile : facture d'énergie, de téléphone ou d'internet de moins de 3 mois
- ASSR for niveau ou ASR







